

Editorial

Légitime défense

Droit dans ses bottes, Nicolas Sarkozy s'applique avec méthode à casser le corps et l'esprit des conquêtes sociales nées à la Libération. Servi par un gouvernement et des écrans à sa botte, il énonce tous les jours, tel M. Corleone dans le Parrain, les cibles à abattre. Les attaques contre la Sécurité Sociale, les retraites (allongement de la durée des cotisations et diminution des pensions), les salaires et l'emploi (sur 5 ans près de 2000 postes risquent de disparaître dans le Service Public d'Education en Alsace !) accompagnent le dynamitage de la Fonction Publique et de l'ANPE tant pour le statut des personnels que pour l'égalité des missions sur le territoire.

Inspirée par le MEDEF, cette politique de régression généralisée traque les solidarités collectives et matraque les consciences au seul bénéfice d'une caste de privilégiés qui se soucie des valeurs du CAC 40, bien plus que des valeurs de la République.

Pour la FSU Alsace, c'est par l'action collective et unitaire de tous les salariés qu'il convient de riposter. C'était le sens de notre engagement dans **la première étape de mobilisation le 18 octobre** pour la défense des services publics, de nos retraites, de l'emploi et du pouvoir d'achat qui a permis à de nombreux collègues de débattre et de s'engager dans l'action unitaire qui se poursuit aujourd'hui dans tous les services publics. La FSU appelle tous les personnels à donner la plus **grande ampleur à la grève et aux rassemblements** unitaires qui se profilent mi-novembre.

C'est une question de légitime défense pour les personnels agressés, une manière de dire non à une politique de casse sociale, mais aussi l'affirmation qu'une alternative de progrès est possible.

**Joseph SIMÉONI
Jean-Michel VAILLANT**

*Conseil des
Ministres
décentralisé à
Strasbourg le 7
septembre. La FSU
était présente pour
manifester son
opposition à la
politique antisociale
du gouvernement
(Photo JCM)*



**N°44 Octobre 2007
Trimestriel**

Le numéro : 0,5 €

Directeur de la publication :
Jean-Michel VAILLANT
Imprimé par nos soins
N° de CPPAP : 0709 S 06943
ISSN : 1774-0096

★★★★★★★★★★

- **SOMMAIRE**
- **Éditorial : p. 1**
- **Les syndicats de la FSU en Alsace : p. 2**
- **Orientations budgétaires de la Région : p. 3**
- **Langues régionales : p. 4**
- **Projet de loi de financement pour la sécurité sociale : p. 5**
- **Lettre de Sarkozy aux éducateurs : p. 6**
- **Divers : p. 7**

Les syndicats de la FSU en Alsace

SNASUB

Syndicat National de l'Administration Scolaire, Universitaire et des Bibliothèques
Secrétaire Académique : Michel JEDVAJ
90 rue Josué Hofer
68200 Mulhouse
Tél. : 03.89.42.63.38
Email : snasub-alsace@orange.fr

SNCS

Syndicat National des Chercheurs Scientifiques
Secrétaire Académique : Bernard CREMEL
INSERM U575 5 rue Blaise Pascal
67084 Strasbourg Cedex
Tél. bureau: 03 88 45 67 20 Fax bureau: 03 88 60 08 06
Mel : cremel@neurochem.u-strasbg.fr

SNEP

Syndicat National de L'Éducation Physique
Secrétaire Académique : Raymond BAHL
10, rue de Lausanne 67000 STRASBOURG
Tél. et fax : 03 88 14 00 42
Email : snep.strasbourg@wanadoo.fr <http://www.snepfusu-strasbourg.net/>
Permanences : le mercredi de 17h à 19h30

SNEPAP

Syndicat National de l'ensemble des Personnels de l'Administration Pénitentiaire
Secrétaire Régionale : Christiane ROQUES
Adresse postale : SPIP 171 rte du Général de Gaulle
BP 171 67304 SCHILTIGHEIM
Tél. : 03 90 20 83 50 Fax : 03 90 20 83 51

SNES

Syndicat National des Enseignements du Second Degré
Secrétaires académiques : Philippe LOCHU, Jean-Yves CAPDEVIELLE-FIDEL, Francis FUCHS, Martine KLAINGUER
SNES 67 :
Secrétaires départementaux : Élisabeth HAMZÉ, José POZUELO.
13 A boulevard Wilson 67000 STRASBOURG
Fax : 03 88 75 00 84 Tel. : 03 88 75 00 82
Mail : s3str@sn.es.edu <http://www.strasbourg.snes.edu>
Les permanences ont lieu tous les jours de 9h30 à 17h. Nous recevons les collègues tous les après-midi.
SNES 68 :
Secrétaires départementales : Martine KLAINGUER, Agnès MIEGEVILLE
19 boulevard Wallach 68100 MULHOUSE
Tel/fax : 03 89 64 16 61
Mail : sn.es.68@wanadoo.fr

SNEsup

Syndicat National de l'Enseignement Supérieur
Contacts :
1. ULP : secrétaire : Jean-Paul VILLETTE (villette@cournot.u-strasbg.fr)
2. UMB : Olivier NEVEUX (oneveux@club-internet.fr)
3. Université Robert Schumann : Dominique GUILLET (guillet@iutsud.u-strasbg.fr)

SNETAP

Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public
Secrétaire Académique : François POSTEL
LEGTA 44 Bd de l'Europe BP 203 67212 OBERNAI Cedex
Email : francois.postel@educagri.fr

SNICS

Syndicat National des Infirmier(e)s Conseiller(e)s de Santé
Secrétaire Académique : Thierry THIBAUT
Lycée Marc Bloch 67800 BISCHHEIM
Tél. : 03 90 20 07 30
Email : thierry.thibaut@ac-strasbourg.fr

SNU-Anpe

Syndicat National Unitaire de l'ANPE
8 rue Sainte Marguerite 67082 STRASBOURG cedex
Tél. : 03 88 52 29 08
Email : apg67@wanadoo.fr

SNUEP

Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel
Secrétaire Académique : Jacques SCHUHMACHER
17 rue du Gaschney
68180 HORBOURG-WIHR
Tél. - Fax : 03 89 41 89 48
Email : strasbourg@snuiep.com - www.strasbourg.snuiep.com
Secrétaire départemental 67 : Jean-Michel VAILLANT
Tél : 03 88 20 54 83 vallant@snuiep.com

SNUipp 67

Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs d'école et PEGC
Secrétaires Départementales : Corinne NICOLLET –SERRA et Virginie SOLUNTO
10, rue de Lausanne 67000 STRASBOURG
Tél. : 03.90.22.13.15 Fax : 03.90.22.13.16
Mail : snu67@snuipp.fr site : <http://67.snuipp.fr/>
Permanences : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12 h et de 14h à 17 h, mercredi de 9h à 12h.

SNUipp 68

Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs d'école et PEGC
Secrétaires Départementaux : Jean-Marie KOELBLEN Amaury SCHIFFLI
19 boulevard Wallach 68100 MULHOUSE
Tél. : 03.90.54.92.58 Fax : 03.90.64.16.61
Email : snu68@snuipp.fr Site internet : <http://68.snuipp.fr>
Permanences : lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h à 12 h et de 14h à 17 h

SYGMA

Syndicat Général du Ministère de l'Agriculture
Délégué départemental : Christophe KIMMEL
14 rue du Mal Juin BP 61003 F 67070 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 03 88 88 91 89 Fax : 03 88 88 91 80
Email : christophe.kimmel@agriculture.gouv.fr

UNATOS

Union Nationale ATOS de l'Éducation Nationale
Secrétaire Académique : Serge GAVOUROU
Permanence : jeudi toute la journée
19 bd Alfred Wallach 68100 MULHOUSE
Tél. : 03 89 64 16 61 Fax : 03 89 65 19 61
Email : unatos68@wanadoo.fr

Éléments principaux et première synthèse du débat sur les orientations budgétaires 2008

Adrien Zeller a présenté lundi 1^{er} octobre au CESA les orientations budgétaires pour l'exercice 2008 (le Conseil Régional en débattit le 26 octobre).

Il a rappelé quelques éléments du contexte :

- le relèvement des taux d'intérêt (4,5 %),
- les priorités et les engagements des élections de 2004,
- une certaine restriction des dotations venant de l'Etat,
- l'autonomie fiscale de notre région tend à se réduire alors que l'Alsace a la plus faible fiscalité des collectivités régionales de France et la plus faible des régions en Europe,
- et si la France manque de croissance, c'est que sans doute les régions n'ont pas le poids nécessaire.

Les dépenses vont augmenter de 1,9 %, moins que celles de l'Etat (4,3 %) l'an passé.

La fiscalité régionale augmentera de 7 %.

Adrien Zeller rappelle aussi que les impôts en Alsace sont d'un tiers plus bas que dans les autres régions et que les dépenses en investissements et fonctionnements augmentent, notamment pour le trafic ferroviaire (en hausse de 10 %, les trains sont bondés « disent les syndicats ». On a donc fait des choix clairs, appliquant notre politique :

- innovation, recherche, nouvelles technologies : + 13 %
- environnement : + 16 %
- économie et emploi : + 7 %

Ce qui reste stable :

- éducation formation (1er budget) : + 0,1 %
- transport (2ème budget) : + 0,1 %

Ce qui baisse :

- culture et patrimoine : - 6 %
- tourisme : - 13 %
- logement : - 14 %

Le coût, en plus, pour chaque habitant est de 4 €.

Adrien Zeller insiste sur sa volonté de restreindre les frais de fonctionnement, de surveiller les dépenses, tout en voulant préserver l'avenir en prenant en exemple la construction du TVG Rhin-Rhône (1^{ère} phase) « d'ailleurs si la Région Alsace n'avait pas fait le nécessaire, il n'y aurait pas de TGV aujourd'hui » !

Aujourd'hui les trains sont bondés et on est obligé de limiter l'accès des vélos (TER).

Par ailleurs, on finance les bourses de valorisation, les projets d'entreprise.

Mais le contexte national n'est pas très favorable au « régional ».

Pourtant, l'innovation est régionale, l'environnement est régional, ne sacrifions pas cette échelle !

Rappelons que les engagements lourds sont pluriannuels (ex. pour un lycée il faut compter 10 ans... le TGV... 15 ans !...).

On sera encore la collectivité de France qui augmente le moins les impôts.

Le débat sur la déclaration d'Adrien Zeller (extraits)

Marx (CFDT) : on suit l'analyse faite.

- Il est nécessaire d'augmenter les impôts régionaux, on a des marges de manœuvre.
- Nous ne pouvons que nous féliciter des engagements lourds (TGV, lycées...).
- La politique de transports collectifs est un succès.

- On se retrouve aussi sur les priorités affichées.

- On a une interrogation : le logement (notamment les logements sociaux).

Zeller : Merci beaucoup mais la compétence logement est du ressort des départements. La Région s'occupant du développement durable et des banlieues sensibles mais on restera présent sur le logement social.

Kintz (société d'histoire...) : J'ai toujours loué la Région pour sa politique culturelle. Annoncer une baisse de 6 % est une rude nouvelle, le choix est certainement justifié.

Zeller : En fait c'est la fin d'un programme (Cité de la Musique à Strasbourg) mais nous soutenons 180 manifestations culturelles, les festivals... c'est à politique constante.

Fimbel (associations familiales) :

- c'est inacceptable que la Région n'ait pas les moyens,
- j'ai un écho favorable sur les grands dossiers, on reconnaît la qualité de ce qui se fait pour les lycées,
- pour les transports, on regrette pour les vélos !
- sur l'environnement, on a une forte adhésion de l'ensemble des militants.

Zeller : lycées : les effectifs décroissent légèrement, les apprentis se maintiennent, on est de plus en plus sollicités par les Universités... Si la France est surendettée, ce n'est pas la faute des Régions (0,8 % du PIB) alors que c'est 45 % nationalement.

Brasquier (Medef) : les dépenses sont raisonnables.

- 7 % d'augmentation de la fiscalité c'est excessif (sous réserve de réflexions plus approfondies...)

- Les TER sont pleins à certaines heures... donc vides à d'autres... donc...

- Je souhaite que l'avis sur la gouvernance ait plus d'audience... rapprocher Région et département pour avoir plus de poids...

Zeller : excellentes questions.

- sur la flexibilité du train et du bon usage de l'argent public, oui...

- Attali a parlé de doublons (j'y suis pour quelque chose) mais attention : les conseillers généraux sont là pour défendre leur canton !

- Ce qu'il faut c'est un chef de file désigné...

Lavoine (représentant les Universités) : il est agréable d'être représentant de l'enseignement supérieur dans notre Région qui s'engage sur ce terrain (efficacité accrue de l'orientation, lutte contre l'échec, meilleure utilisation de l'argent public).

Zeller : les programmes européens sont tous fléchés, enseignement supérieur, innovations et développement durable.

Fuchs (CFTC) : la présentation est courageuse et la CFTC est consciente des efforts à fournir.

Blatz (CGT) : s'interroge sur le recul de 13 % du tourisme. Pas d'obstacle majeur de notre part pour l'augmentation de la fiscalité.

Gutfreund (CFDT) :

- va-t-on vers une augmentation des impôts les années prochaines ?

- il y a beaucoup de demandes des Universités vers la Région

Zeller : en avril 2001, il y a un renversement

- de la conjoncture en Alsace,

- c'est la taxe professionnelle notre ressource principale...

Mardi 9 octobre, il y aura la présentation plus technique des orientations budgétaires au CESA qui rédigera une note lundi 15 octobre. L'ensemble a été examiné lors de la réunion du Conseil Fédéral Régional de la FSU Alsace le vendredi 12 octobre.

Alfred MULLER, représentant de la FSU au CESA

Compte rendu de la Commission Académique des Langues Régionales (13 septembre 2007)

Les deux Commissions Académiques, l'une des Langues Vivantes Etrangères, l'autre des Langues Régionales, en l'occurrence l'allemand (n° 2005-1011 du 22-8-2005. JO du 25-8-2005) se réunissent chacune deux fois par an et rendent compte des orientations de la politique des langues inscrite dans le projet académique. Pour le Projet 2007-2110, l'objectif 4 porte sur les langues "Du bilinguisme légué au plurilinguisme choisi : apprendre les langues vivantes et s'ouvrir à l'international au cœur de l'Europe".

Cela signifie concrètement l'enseignement systématique de l'allemand dès le 1^{er} degré -par la voie extensive (3h) ou la voie paritaire (13h/13h)- et l'enseignement de l'anglais dès le 2nd degré, l'objectif étant la maîtrise de deux langues : l'allemand et l'anglais pour l'Alsace. La FSU a rappelé son soutien à la politique d'encouragement en faveur de l'allemand et dénoncé le caractère obligatoire qu'elle considère contre-productif pour la langue allemande elle-même et les autres langues. S'agissant de l'enseignement paritaire, la FSU a demandé au Recteur qu'une évaluation chiffrée soit faite sur son impact après le Bac et sur la manière dont cet enseignement bilingue est mis à profit.

La Convention n°2 (2007-2010) signée entre l'Etat et la Région s'inscrit dans la continuité de la politique précédente, fort coûteuse et avec un bilan mitigé. Ainsi, tout en soulignant que les difficultés d'hier, à savoir le recrutement de personnels formés et la déperdition des effectifs en allemand entre le 1^{er} degré et la terminale seront encore le défi majeur, le recteur a annoncé l'intensification et l'extension de l'enseignement de l'allemand standard. Bien que les 2/3 des professeurs des écoles (PE) sortant d'IUFM aient une formation en anglais contre 1/3 en allemand, tous devront enseigner l'allemand dans l'académie ! Dans le 2nd degré, c'est l'enseignement de la Discipline Non linguistique (DNL) et sa continuité qui posent problème. Qu'importe ! La politique et les objectifs pour 2010 sont fixés (voir les tableaux ci-dessous). Pour ce faire, la formation des enseignants du 1^{er} degré visera à développer le travail inter-degrés et la continuité de l'apprentissage tout au long de la scolarité. Une articulation entre le dialecte et l'allemand devra être trouvée. Dans le 2nd degré, tous les enseignants d'anglais seront formés à la didactique de l'allemand pour profiter de ces acquis et faciliter l'apprentissage de l'anglais. Par ailleurs, la politique du bilinguisme allemand/anglais sera soutenue et encouragée pour enrayer la baisse de l'allemand et répondre à la demande sociale. Une orientation si exclusive, qui laisse si peu de place au plurilinguisme,

que l'on peut douter de la volonté de "prendre en compte les langues maternelles des migrants qui ont choisi l'Alsace, dans un passé proche ou plus lointain, comme terre d'accueil(...) et de construire la société plurilingue dont l'économie régionale a besoin" (Projet Académique, objectif 4). Les choix actuels renforceront encore davantage le monopole de l'anglais, qui n'a aucun besoin de soutien, alors que les autres langues se meurent (le nombre d'élèves apprenant des langues autres que l'allemand et l'anglais est infime, moins de 5%). Ainsi, dans les sections Post-Bac et les universités, c'est souvent l'anglais qui est proposé, voire imposé dans la mesure où les restrictions budgétaires mènent à des suppressions de cours ...d'allemand, les autres langues n'étant même pas offertes.

Depuis plusieurs années, la FSU demande qu'une étude sérieuse sur les représentations des langues soit faite pour contrer les préjugés et encourager un véritable choix linguistique et une politique des langues cohérente, porteuse de richesses.

Au regard de l'aveuglement actuel, est-il surprenant que trop de communications scientifiques des chercheurs français soient en anglais et que l'on veuille maintenant imposer la rédaction des brevets directement en anglais ?

Le développement des sections bilangues autres que allemand/anglais, et une politique de soutien en faveur des LV3, veillant à assurer la diversité, l'accessibilité et la continuité de leur apprentissage permettrait de renforcer le plurilinguisme. Proposer des formations en didactique comparée pour mettre les acquis d'une langue au service de l'apprentissage d'autres langues est une très bonne chose. Pourquoi ne pas former tous les professeurs de langues vivantes pour construire une politique plurilingue à long terme ?

Le plurilinguisme à certes un coût. Pour une Europe forte, capable de valoriser sa diversité, il faut des moyens à la hauteur des enjeux et une politique à long terme. La FSU propose de mener cette réflexion au sein de la Commission des Langues Vivantes.

La prochaine réunion aura lieu le lundi 12 novembre à 18h.
Contact : fsu67@fsu.fr

Proportion d'élèves apprenant l'allemand *

Voie paritaire (13 h / 13 h)* en proportion du nombre d'élèves scolarisés			2006	Cible 2010
Dans le premier degré	1er degré	1er cycle	10 %	15 %
		2ème cycle	8,4 %	12 %
		3ème cycle	5,8 %	10 %
Dans le 2nd degré	2nd degré	6ème	4,5 %	7,5 %
		3ème	1,8 %	4,0 %

Voie extensive (soit trois heures par semaine)* en proportion du nombre d'élèves scolarisés			2006	Cible 2010
Dans le premier degré hors voie paritaire	1er degré	1er cycle	9,4 %	
		2ème cycle	54,9 %	95 %
		3ème cycle	91,7 %	95 %
Dans le 2nd degré	2nd degré	6ème	59 %	80 %
		3ème	53 %	70 %

Indicateurs du niveau CECRL atteint		2006	Cible 2010	2006	Cible 2010
% d'élèves ayant atteint, en fin de 3ème		le niveau A 2		le niveau B 1	
	en allemand	75 %	100 %	25 %	90 %
	en anglais	66 %	100 %	20 %	40 %

Dominique PERRIN

Projet de loi de financement pour la sécurité sociale

Désengagement de l'Etat : les malades doivent payer pour les malades

Pour réduire le trou de la sécu, le candidat Sarkozy avait promis d'agir sur les dépenses en faisant payer davantage les patients par la création de nouvelles franchises médicales et d'augmenter les recettes en créant la fameuse TVA sociale. Cette dernière mesure, très mal accueillie par l'ensemble des français et au sein même de la majorité présidentielle a certes été retirée provisoirement jusqu'aux prochaines élections municipales.

Le projet de financement 2008 de la sécurité sociale (PLFSS) est dans le prolongement des projets précédents bien que la loi Douste-Blazy ait fait preuve de son inefficacité pour réduire les dépenses de santé. Certes la mesure proposée sur la régulation de l'installation des médecins sur le territoire français est intéressante. Mais la logique des autres mesures met en péril les principes fondateurs de la Sécurité Sociale.

L'instauration des nouvelles franchises de **50 centimes d'euros par boîte de médicament et par acte médical et de deux euros à chaque recours à un transport sanitaire**, avec un plafond de cinquante euros par an et par assuré est socialement inadmissible. L'économie escomptée est de 850 millions d'euros par an et devrait servir à financer la recherche, l'accueil et les soins aux malades d'**Alzheimer** comme l'avait annoncé Nicolas Sarkozy lors de sa visite au centre gériatrique de Dax, la main sur le cœur : comment peut-on refuser de payer 4 euros pour soulager la souffrance de ces pauvres malades ? Selon des professionnels de santé, le **budget** annuel nécessaire pour lutter contre cette maladie serait de **l'ordre de 6 milliards d'euros !!** L'hypocrisie se conjugue avec le cynisme. **Comment peut-on croire que 850 millions d'euros suffiront** à la

recherche, aux soins curatifs et palliatifs des malades d' Alzheimer ? En fait, ces franchises instaurées au 1^{er} Janvier 2008 pourraient bien ne servir qu'à combler le trou de la sécurité sociale, évalué pour 2007 à 12 milliards d'euros. Au final, ces franchises ne seront qu'une modeste mesure de colmatage.

En revanche, l'accumulation de ces mesures (déremboursement, ticket modérateur, franchises) présentées au nom de la responsabilité et de la solidarité, faisant appel aux bons sentiments, vide peu à peu la Sécurité Sociale de son contenu ; les citoyens à revenus faibles risquent de renoncer aux soins; les inégalités des financements collectifs risquent également d'augmenter. Les désengagements de la sécurité sociale ouvrent la voie au « marché » de la santé, laissent la voie libre aux assurances privées mais aussi aux banques qui rivalisent d'imagination pour attirer les jeunes, si possible, riches et en bonne santé. N'oublions pas non plus le conseil de notre président de prendre **une assurance complémentaire « dépendance » !!**

Notre assurance maladie est fondée sur le principe de la solidarité nationale : **chacun cotise selon son revenu et tous les citoyens sont protégés en fonction de leurs besoins.** Notre système de soins est l'un des plus satisfaisants d'Europe.

Si l'on ne peut pas nier la crise financière, nous pouvons affirmer que les franchises annoncées constituent un premier pas vers **la fin d'un système d'assurance maladie solidaire** et qu'elles ne résoudront en rien les déficits. D'autres choix sont possibles : une politique dynamique d'emplois et de salaires, des taxes sur les revenus financiers... Il faut agir pour **une autre politique de santé**, une nouvelle organisation des soins, la résistance aux lobbies pharmaceutiques, le développement de la prévention à tous les âges de la vie.

Le gouvernement actuel a pour objectif de réformer la sécurité sociale mais aussi l'école, le statut de la fonction publique, les régimes spéciaux de retraite... En revanche il dénationalise les entreprises publiques, il révisé le code du travail, limite le droit de grève, cultive l'individualisme ... **Toutes ces mesures vont dans le même sens : révolutionner notre pays, s'attaquer aux acquis sociaux, aux grands principes de solidarité. En fait c'est une contre révolution que veulent imposer Sarkozy et son gouvernement.**

Il faut se faire entendre, réagir avant qu'il ne soit trop tard.

Françoise GROSMMANN



Contre les franchises médicales, distribution de tracts le 29 septembre

Un stage de formation syndicale "Grand Est" est organisé les 12, 13 et 14 décembre 2007 à ETIVAL (88) sur le thème :

CONNAÎTRE LA FSU ET MILITER

Gérard ASCHIERI sera présent le premier jour.

Les principaux points abordés seront :

- **La responsabilité de la FSU et du syndicalisme dans le nouveau contexte politique et social**
- **Connaître notre histoire pour militer aujourd'hui**
- **Investir pleinement tous les champs de syndicalisation de la FSU**

Adressez-vous à votre section départementale pour plus de précision et pour vous inscrire. La FSU prend en charge les frais de stage.

La lettre de Nicolas Sarkozy aux éducateurs

Dès le 5 septembre, à Blois, Nicolas Sarkozy a révélé la teneur de sa lettre aux enseignants, dont les premières versions ont été rédigées par Henri Guaino en liaison avec Xavier Darcos, le Ministre de l'Education Nationale, avec en arrière-plan la lettre de Jules Ferry aux instituteurs (1888). Sortez vos mouchoirs, le pathos est de sortie.

D'abord la flatterie : "la belle responsabilité" – "aider l'intelligence à s'épanouir" ; ensuite des évidences, comme cette définition du verbe "éduquer" : "Eduquer, c'est chercher à concilier deux mouvements contraires : celui qui porte à aider chaque enfant à trouver sa propre voie et celui qui pousse à lui inculquer (sic) ce que soi-même on croit juste, beau et vrai." – "L'estime de soi doit être le principal ressort de cette éducation".- "Parce que nous aimons et respectons nos enfants, l'éducation que nous leur donnons doit les élever et non les rabaisser", respect, ouverture d'esprit, culture générale, arts, littérature, science, philosophie pour tous les enfants... Fibre lyrique jouée avec l'archet du bon sens commun et des bonnes intentions.

Et il nous fait le coup du "je vous ai compris" : "votre statut social, votre pouvoir d'achat se sont dégradés au fur et à mesure que votre tâche devenait plus lourde, vos conditions de travail plus éprouvantes. La Nation vous doit une reconnaissance plus grande." Hélas la solution est sarkozyste : "vous gagnerez plus, vous progresserez plus rapidement si vous choisissez de travailler et de vous investir davantage" (revalorisation payée à l'aide des suppressions de postes et d'heures). Sous prétexte d'autonomie et de liberté, la concurrence : entre les personnes, et les établissements ; car avec des moyens en baisse, comment mettre en œuvre un projet choisi ? Faudra-t-il trancher entre le chauffage des salles et une sortie au musée ?

"L'échec scolaire a atteint des niveaux qui ne sont pas acceptables" ; cette affirmation ne prend pas du tout en compte l'élévation du niveau de connaissances et de diplômes en France.

Ensuite c'est le tour des règlements de compte idéologiques : "On n'éduque pas un enfant en lui laissant croire que tout lui est permis, qu'il n'a que des droits et aucun devoir" : où a-t-il repéré une telle éducation libertaire ? Sûrement pas dans l'Education Nationale ! En tous cas, il tord singulièrement l'idée de Jules Ferry : "fonder l'éducation nationale sur des notions du devoir et du droit que le législateur n'hésite pas à inscrire au nombre des premières vérités". Sur la dernière page, il confirme les suppressions de postes : "il y aura moins d'heures de cours, les professeurs seront moins nombreux", au nom de "la qualité qui doit primer sur la quantité".

Le président manie le paradoxe : "Si je souhaite aller progressivement vers la suppression de la carte scolaire, c'est précisément pour qu'il y ait moins de ségrégation". Or il est évident que justement la suppression de la carte scolaire obligera les élèves les moins favorisés, les plus difficiles, à rester uniquement entre eux dans des écoles à l'abandon, les meilleurs élèves fré-

quentant d'autres écoles, qui n'auraient plus qu'à recruter sur dossiers, ce qui contredit l'idée de conserver "notre modèle d'école républicaine qui brasse toutes les origines, toutes les classes sociales". Sarkozy pratique l'alliance des contraires pour tenter de colorer d'un vernis moderniste de vieilles idées réactionnaires. De même pour la fin du collège unique, au nom du respect de chacun, "pour que les différences de rythmes, de sensibilités, de caractères, de formes d'intelligence soient mieux prises en compte" ! Il est clair que, derrière cette idée, on trouve la vieille idée des filières, et surtout de ces filières de fin de parcours où végéteraient un certain nombre de jeunes au prétexte que c'est ce qui leur convient. A terme des contrôles d'entrée : faire la preuve que l'on peut suivre l'enseignement du collège, du lycée etc. "Reconnaître les filières professionnelles" alors que les Rectorats donnent des directives pour un maximum de passages en seconde générale.

Enfin, il présente comme idées neuves ce qui se pratique déjà : l'expérimentation, la rencontre avec des "artistes, chercheurs, artisans" (par ailleurs les budgets alloués à ces projets n'ont jamais été aussi bas). Les enfants "doivent aller dans les théâtres, les musées, les bibliothèques, les laboratoires, les ateliers" (alors qu'on n'a jamais mis autant de bâtons dans les roues pour les sorties : remplacement, gratuité, vérification du car et de son chauffeur).

Puis vient le délire rousseauiste : forêts, champs, montagnes, plages... avec une plus grande place accordée au sport. On peut rêver !

En fait, sous l'appel à une nouvelle Renaissance, d'une refondation, menace une accélération dans la liquidation du service public d'éducation, qui devra se soumettre aux diktats de l'économie libérale. Xavier Darcos a déjà laissé entendre qu'une option qui ne concerne que peu d'élèves (latin ? russe ? portugais ?...) devra faire l'objet de regroupements, dernière étape avant l'abandon. Ces options pourront alors être sous-traitées au privé, qui disposera ainsi d'une clientèle captive. Souvenons-nous aussi que le nombre d'heures de cours, par exemple en collège, a diminué de façon importante durant cette dernière décennie, et que les dotations ne permettent plus de travailler en demi classes. N'oublions pas que la charge de travail, l'exigence de présence dans les écoles est de plus en plus forte : réunions, demandes diverses de l'institution. Bref, cette lettre est un exercice de communication destinée à faire passer une dégradation sans précédent pour un progrès marqué au coin du bon sens.

Jean-Louis HAMM

- **CONTRE LES FRANCHISES MÉDICALES**
- **POUR LA DÉFENSE DE LA SECURITE SOCIALE.**
- **POUR LA DÉFENSE DE LA SANTE PUBLIQUE**
- **POUR L'ACCES AUX SOINS GRATUITS POUR TOUS ET UN VRAI DROIT À LA SANTE**

Franchises médicales, déremboursements, dépassements d'honoraires nuisent gravement à votre santé !

Continuons la mobilisation !



Florimond GUIMARD : la solidarité n'est pas un délit

Cet été, le gouvernement a poursuivi sa politique à l'encontre des sans-papiers, des familles et de leurs enfants.

Mais la mobilisation n'a pas faibli et a empêché un certain nombre d'expulsions.

Nous n'acceptons pas cette situation qui oblige des enfants et leurs parents à vivre sous la menace et demandons le droit à l'éducation, le droit de vivre en famille pour tous.

L'indignation de la communauté éducative grandit autour des mises en examen et procès à l'encontre des citoyens et militants, coupables du délit de solidarité (Florimond Guimard, Martine Deprister, François Auguste, les 4 syndicalistes de Méru...).

La FSU s'associe aux différentes initiatives pour les soutenir et appelle à y participer massivement :

- Le 20 octobre, journée nationale de mobilisation contre la loi sur l'immigration, à l'appel de l'UCIJ, des RESF et des Collectifs de sans-papiers
- Le 22 octobre, procès de Florimond Guimard à Aix en Provence. **Rassemblement à Strasbourg à 18 h place Gutenberg.**

Signez la pétition sur le site RESF : www.educationsansfrontieres.org

Un Diplôme National du Brevet très payant

Fin juin, plusieurs sites Internet (resultatsexamen, France examens) ont proposé les résultats du Brevet un peu avant les résultats officiels (dans les collèges) chez soi et bien sûr, contre rétribution (de 3 euros à 3,60). Ces brevets ont été passés dans les collèges publics, corrigés par des enseignants du public (en grande majorité), Question : le Ministère de l'Éducation nationale, les Recteurs et les Inspections Académiques autorisent-ils donc des boîtes à fric à créer une plus value à partir d'un service public gratuit ?

Sport, politique et économie

Ils ont bonne mine, ceux qui crient haut et fort qu'il ne convient pas de mélanger le sport et la politique dès que quelques citoyens sensibles aux droits de l'homme évoquent le boycott des Jeux Olympiques de Pékin. On les repère certes du côté de l'UMP, gauche non exclue (appariements à la mode).

Or voici que débarque chez nous la Coupe du Monde de rugby. L'équipe de France est entraînée et coachée par le businessman multiscartes Bernard Laporte, futur (ex ?) secrétaire d'Etat aux sports. Hasard, avant France - Argentine, le XV de France a écouté la dernière lettre du jeune résistant (communiste mais chut !) Guy Môquet, texte à la mode chez Sarkozy ; ce dernier a voulu se montrer au stade de France pour une victoire annoncée ; la défaite venant, il a filé... Sport, politique, et courtoisie.

Saviez-vous que le salaire des rugbymen les plus en vue, s'il est encore loin de ceux des footballeurs, permet de vivre à son aise : Johnny Wilkinson (Angleterre) palpe 2 millions d'euros par an, Michalak (France) émarge à environ 450 000 euros annuels.

Vous qui êtes enseignant-e, infirmier-e ou qui travaillez à l'ONF ou à l'Inspection du travail, votre salaire est la preuve que bon an mal an, votre utilité (sociale ?) est entre 20 et 40 fois inférieure à celle d'un as du ballon ovale...

Jean-Louis HAMM



Philippe, Alfred, Joseph... et les autres, le 7 septembre pour "accueillir" le Conseil des Ministres décentralisé à Strasbourg (Photo JCM)

Tests ADN

En instaurant des tests ADN pour prouver une filiation dans le cadre d'un regroupement familial, l'amendement Mariani fait entrer la génétique dans l'ère d'une utilisation non plus simplement médicale et judiciaire mais dorénavant dévolue au contrôle étatique.

La suite et la pétition à l'adresse suivante (ou sur le site FSU) :

<http://www.toucheapasamonadn.com/index.php>